

# Informations pratiques

## *Horaires des cours en Sections de techniciens supérieurs*

*Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h*

*Pas de cours le samedi*

## *Restauration*

*Self ticket à 2,50 euros*

## *Hébergement*

*Résidence universitaire à Saint Denis*

*Internat au lycée AMELIN à Sainte Marie (dans la limite des places disponibles)*

## *Bourses*

- ***bourse nationale***

*La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est destinée aux étudiants issus de milieu défavorisé afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures sans être confrontés à de grandes difficultés matérielles. Elle est allouée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (M.E.S.R.) et calculée en fonction de la situation de la famille de l'étudiant*

[\*http://www.crous-reunion.fr/bourses-dse\*](http://www.crous-reunion.fr/bourses-dse)

- ***bourse départementale***

*La bourse est versée par le conseil général de la Réunion sous certaines conditions. Vous devez en faire la demande avant le 31 mai*

[\*http://net-bourses.cg974.fr\*](http://net-bourses.cg974.fr)

### *Accès au lycée*

- *Bus jaunes Arrêt Mairie de Sainte Marie - Lignes F Express et G*

<http://www.cg974.fr/index.php/Horaires-des-Cars-jaunes.html>

- *Bus Citalis*

<http://www.citalis.re>

